

Réf: Dossier N° 087574

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SATAM GOLD SARL »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI RAMBLAIS,
Lot 610, Ilot 48

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 16/02/2022 reçus par Me KOUASSI Koploh Marlène Elisée, et enregistrés le 23/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SATAM GOLD SARL »

Objet : -EXPLOITATION MINIERE
- ACTIVITE MINIERE
-RECHERCHE MINIERE
-EXPLOITATION DE SUBSTANCE DE CARRIERE
INDUSTRIELLE

- EXPLOITATION DE CARRIERE
- PRESTATIONS MINIERES
- LOCATION D'ENGINS POUR L'ECTIVITE MINIERE
- ETUDE ET SUIVI DE DOSSIER DE DEMANDE
D'AUTORISATION D'EXPLOITATION MINIERE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
RAMBLAIS, Lot 610, Ilot 48

Dirigeant(s) : M BAGAYOKO SAMOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01237 du 15/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10398/GTCA/RC/2022 du 15/03/2022

